



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	41
Votants par procuration	7
Absents	7
Total des votes	48

7,10

L'an deux mille vingt quatre, le quatre novembre, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 29 octobre 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE, M. RABEL, M. BESSARD, M. FOUCOURT, MME VANBESIE, M. LEMOUCHER, MME DUHAMEL, MME CACAUX, M. VETEL, MME MONTIER

ELUS REPRESENTÉS PAR UN POUVOIR :

M. DUMESNIL A M. LEMOUCHER, M. LAMY A MME DUONG, M. TIMON A M. DARMOIS, MME DUVAL A MME ROSA, MME MONLON A MME GAUTIER, MME QUESNEY A MME DUTILLOY, M. ROBILLOT A MME CACAUX

ELUS ABSENTS :

M. GIRARD, M. BARRE, M. LEFRANCOIS, M. MAUVIEUX, M. MORDANT, Mme BINET, M. BAPTIST

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CALMESNIL

N°DEL_0093_2024 Décision modificative n°2 - Budget CCPAVR

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2024 comme suit :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 510 031 €, comprenant :

En dépenses :

- Nature 2313 (construction) pour la somme de 500 000 euros, correspondant à la régularisation d'écriture suite à l'analyse de la qualité des comptes. Les écritures permettent le transfert d'études en travaux pour permettre ensuite leur amortissement si nécessaire. Il s'agit d'une opération patrimoniale (chapitre 041) qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement.
- Chapitre 040 opérations d'ordres de transfert entre section pour la somme de 10 031 euros, correspondant à la régularisation d'écriture suite à l'analyse de la qualité des comptes sur les amortissements, détaillant les natures 13911, 13935 (subventions d'investissement transférées au compte de résultat).

DEPENSES INVESTISSEMENT	
CHAPITRE LIBELLE	MONTANT
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 031 €
Total	510 031 €

En recettes :

- Nature 2031 (frais d'études) pour la somme de 500 000 euros, correspondant au transfert d'études en travaux afin d'avoir une vision fiable du patrimoine de la collectivité, suite à l'analyse de la qualité des comptes.
- Nature 28031 (frais d'études) pour la somme de 510 031 euros, correspondant à la prévision du travail sur les amortissements en lien avec la trésorerie sur la qualité des comptes.
- Nature 021 virement de la section de fonctionnement, réduction de la somme de -500 000 euros permettant l'équilibre de la DM.

RECETTES INVESTISSEMENT	
CHAPITRE LIBELLE	MONTANT
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000 €
040 OPERATIONS D'ORDRES BUDGETAIRES	510 031 €
021 VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	-500 000 €
Total	510 031 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 56 031 €, comprenant :

En dépenses :

- Chapitre 011 charges à caractères générales, pour la somme globale de 46 000 euros soit :
 - o Nature 611 contrats de prestations de services, pour la somme de 21 095 euros, correspondant aux contrats entretien espace vert.
 - o Nature 60621 combustibles, pour la somme de 9 905 euros, complément stock GNR.
 - o Nature 6132, locations immobilières, pour la somme de 15 000 euros, correspondant à une prolongation du loyer jusqu'à décembre 2024, ainsi qu'une régularisation de l'année N-1.
- Nature 6811, dotations aux amortissements, pour la somme de 510 031 euros, correspondant à la prévision du travail sur les amortissements en lien avec la trésorerie sur la qualité des comptes.
- Nature 023, virement à la section d'investissement, réduction de la somme de -500 000 euros permettant l'équilibre de la DM.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE LIBELLE	MONTANT
011 CHARGES A CARACTERES GENERALES	46 000 €
042 OPERATIONS D'ORDRES BUDGETAIRES	510 031 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-500 000 €
Total	56 031 €

En recettes :

- Chapitre 77 produits spécifiques, nature 773 mandats annulés sur exercice antérieur, pour la somme de 40 000 euros, correspondant à la régularisation d'écritures.

- Chapitre 013 atténuation de charges, nature 6419 remboursements sur rémunération du personnel, pour la somme de 6 000 euros.

- Chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections, nature 777 recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat pour la somme de 10 031 euros, correspondant à la régularisation d'écriture suite à l'analyse de la qualité des comptes sur les amortissements.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE LIBELLE	MONTANT
77 PRODUITS SPECIFIQUES	40 000 €
013 ATTENUATION DE CHARGES	6 000 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 031 €
Total	56 031 €

VU l'article L.1611-12 du code général des collectivités territoriales ;

VU le budget primitif 2024 délibéré le 15 avril 2024 ;

VU la DM01 2024 délibéré le 16 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2024,

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 2 du budget principal de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle exposée ci-dessus pour un montant total de 510 031 euros en section d'investissement, pour un montant total de 56 031 € en section de fonctionnement.

Pont-Audemer, le 4 novembre 2024

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL